



e-Migrinter

20 | 2020
Hospitalité et migration

L'hospitalité privée de « mineurs isolés étrangers » : une relation à définir

Évangeline Masson Diez



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/e-migrinter/2291>
DOI : 10.4000/e-migrinter.2291
ISSN : 1961-9685

Éditeur

UMR 7301 - Migrinter

Référence électronique

Évangeline Masson Diez, « L'hospitalité privée de « mineurs isolés étrangers » : une relation à définir », *e-Migrinter* [En ligne], 20 | 2020, mis en ligne le 23 juillet 2020, consulté le 07 juin 2025. URL : <http://journals.openedition.org/e-migrinter/2291> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.2291>

Ce document a été généré automatiquement le 6 juin 2025.

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

L'hospitalité privée de « mineurs isolés étrangers » : une relation à définir

Évangeline Masson Diez

Introduction

Il y a des gens qui te laissent dormir dans les salons, c'est pas un endroit où dormir normalement un salon. Mais y'a des gens qui nous laissent leur salon, ils nous dérangent et on les dérange mais ils nous laissent. Même une dame nous a laissé sa chambre et elle a dormi dans la cuisine avec sa fille, c'est étonnant quand même. J'ai aussi des amis qui dorment parfois dans la même chambre que les hébergeurs. Ça me choque, quand même. On n'a vraiment pas le choix... c'est la rue ou ça...

Avec ces mots, Mamadou¹, 16 ans, originaire de Guinée, revient sur les quelques mois qu'il a passés chez douze personnes différentes à Paris, Montreuil et Gentilly. Cinq mois et demi exactement durant lesquels l'hospitalité de quelques personnes lui a évité la rue avant qu'il soit reconnu mineur et pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE).

- 1 Les interventions d'aidants non professionnels, non affiliés à des associations ou à des collectifs sont de plus en plus nombreuses auprès des jeunes exilés non reconnus mineurs par l'ASE ou après des délais particulièrement longs (Przybyl, 2019). Autant de solidarités privées qui se révèlent à l'égard des migrants au début de l'été 2015, à Paris dans un premier temps, puis ailleurs dans l'hexagone. Ce qui était nommé « crise migratoire » a plutôt été vécue comme une crise de l'hospitalité institutionnelle (Akoka, Carlier & de Coussemaker, 2017). Dès lors, il convient de proposer un accueil digne aux exilés : distribution de repas, de téléphones portables ou de vêtements, cours de français et de remise à niveau, suivi psychologique et aide à la recherche de stages, hébergement... de plus en plus d'actions se déploient. Les motivations des personnes solidaires sont variées : certains veulent simplement améliorer les conditions de vie des migrants quand d'autres veulent dénoncer les décisions politiques qui engendrent la

précarité des personnes. Le vocabulaire pour désigner un soutien est multiple : personne solidaire, personne « gentille », aidant, militant ou encore bénévole, selon les actions déployées, son attachement à une structure (association ou collectif) et le sens politique donné à son geste.

- 2 L'hébergement chez soi est la forme la plus ordinaire et la plus engageante de l'hospitalité. Certains programmes contractualisés et formalisés d'hébergement citoyen, solidaire ou encore privé, sont coordonnés par des associations, financés par la Délégation interministérielle à l'hébergement et au logement (DIHAL) et fortement visibles tels que le programme CALM (Comme A La Maison) de Singa. En revanche, l'hébergement par des particuliers de mineurs isolés étrangers non reconnus mineurs ou en procédure de recours auprès d'une autorité judiciaire est plus discret. Pourtant, accueillir chez soi *l'enfant étranger laissé sur le trottoir par les institutions*, pour reprendre les mots de Sophie, hébergeuse de 31 ans, est une évidence pour de nombreux foyers, à Tours, à Nantes, à Strasbourg ou à Paris. Cet article s'appuie sur une enquête ethnographique et des entretiens réalisés entre 2016 et 2018 en Ile-de-France² auprès d'une association parisienne née à la suite de mobilisations individuelles au sein de campements urbains. À l'époque, d'après les coordinatrices bénévoles et hébergeuses chargées du planning et du *dispatching* des jeunes dans les foyers accueillants, cette association organisait l'hébergement de 100 à 120 « jeunes » pour du court, moyen ou du long terme chez 200 à 300 foyers.
- 3 Pour la plupart des hébergeurs de cette association, il s'agit là de leur premier engagement. Avant d'ouvrir leur porte aux adolescents étrangers, ils n'étaient que peu ou pas connectés aux sphères militantes et aux pratiques associatives, peu ou pas au fait des politiques migratoires et de la prise en charge des mineurs. Pour ces nouveaux aidants, l'engagement aux côtés des exilés est la conséquence d'une réaction émotionnelle à une situation qu'ils considèrent insupportable. Pour eux, accueillir chez soi l'enfant exilé est, à première vue, un acte non contraignant et efficace. Pourtant, si accueillir est un acte du quotidien, il sort aussi de l'ordinaire. C'est en cela que réside le paradoxe de l'hospitalité : accueillir l'autre bouleverse et questionne. Et ce d'autant plus lorsqu'une relation avec l'hôte, *a priori* mineur et perçu comme vulnérable, s'établit.
- 4 Dans cet article, nous proposons d'interroger la relation d'hospitalité du point de vue des hébergeurs, c'est-à-dire à partir de leurs discours et pratiques, et comment cette relation a des effets sur leur engagement. Les grilles de lectures classiques de l'hospitalité comme un passage, un entre-temps temporaire (Gotman, 2001 ; Agier, 2017 ; Pitt-Rivers, 1977) ne sont pas suffisantes pour comprendre et cerner les relations qui s'établissent entre hôtes. Afin de définir au mieux ces relations entre hébergeurs et mineurs hébergés, il est nécessaire de penser l'hospitalité dans un autre cadre. Comment l'accueil s'organise-t-il et de quelle manière l'agencement du quotidien impacte la relation entre l'hébergeur et le jeune ? Quelle relation s'établit alors : une relation aidant / aidé ou une relation amicale, voire familiale ? Comment, à travers cette relation particulière, cette forme d'engagement a des effets sur l'intime ?
- 5 Dans un premier temps, nous proposons d'étudier les justifications apportées par les hébergeurs de leur démarche d'ouvrir leur foyer, puis la manière dont la relation se façonne dans le quotidien et enfin le point de vue des hôtes accueillants sur la relation mise en œuvre à travers l'hospitalité.

L'hébergement des mineurs isolés étrangers comme primo-engagement

- 6 Accueillir l'étranger mineur est présenté par les hébergeurs primo-engagés comme un acte nécessaire pour deux raisons. Premièrement, ouvrir son foyer soulage du sentiment d'impuissance face à une réalité aussi envahissante que proche. Une véritable saturation des images de la migration dans les médias et réseaux sociaux, jusqu'« en bas de chez soi » (Coutant, 2018), pousse certaines personnes à « prendre leur part », comme le résume Céline, hébergeuse de 31 ans. Deuxièmement, héberger est perçu comme indispensable pour sortir de la précarité ces jeunes en attente d'un rendez-vous d'évaluation ou en instance de recours, *ne rien faire serait de la non-assistance à personne en danger* précise David, hébergeur, 42 ans.
- 7 Pour les primo-engagés, héberger un jeune paraît aussi plus abordable et moins risqué que d'accueillir un majeur. Un adulte représente pour eux un danger physique plus que légal, que le mineur n'incarne pas. *Parce que je suis plus rassurée avec des mineurs qu'avec des adultes*³. C'est parce que le jeune est assigné à sa place de mineur, donc d'enfant, qu'on « doit l'accueillir ». Ainsi, certains hébergeurs passent à l'acte en se référant à leur rôle de parents. Carine, hébergeuse de 36 ans, héberge : *parce que ce sont les plus fragiles et que je suis maman. J'héberge parce ça pourrait être mes enfants*⁴. Héberger des « enfants » renvoie irrémédiablement au rôle de la mère pour les hébergeuses, à celle que l'on est ou que l'on pourrait être, alors que les hébergeurs vont plutôt se référer au rôle du grand frère ou de l'oncle. La majorité des hébergeurs ne se définit donc pas comme militants. Ils agissent par solidarité, par philanthropie, par charité, par humanité. La justification politique de l'action est rarement avancée par ces derniers. *Ce n'est pas un geste politique, mais plutôt un geste pour ces jeunes qui ont déjà suffisamment subi*⁵. Permettre à un jeune de dormir à l'abri apparaît alors pour les citoyens comme une manière de « se montrer concernés par l'état du monde » (Agier, 2017). Par cet engagement qu'ils estiment facile et peu coûteux, ils posent une action, un engagement moral, affranchi de toute appartenance politique instituée. Héberger un jeune migrant est ainsi vécu comme un acte pragmatique ordinaire mais intense, qui permet de se démarquer de la masse.

Quand les arrangements du quotidien dessinent la relation

- 8 Plusieurs détails logistiques du quotidien façonnent une relation qui se définit au fil de la cohabitation. Vivre avec l'autre nécessite des arrangements et des négociations autour de l'espace partagé, des horaires ou encore des clés du foyer.

Aménager l'espace et le quotidien

- 9 Lorsqu'on demande à Sylvie, 39 ans, comment l'acte d'héberger a eu un impact sur son quotidien, elle répond comme une évidence :

De mille et une façons ! Allant du plus trivial au plus profond. Par exemple, j'ai dû réorganiser l'aménagement du salon, et faire attention à avoir de quoi manger équilibré et copieux matin et soir chez moi pendant la durée de l'hébergement !

- 10 Pour les hébergeurs, les premiers aménagements concernent l'espace : la salle de bain, la cuisine et le salon, d'autant plus lorsque le jeune occupe le canapé de la pièce collective⁶. Le partage de leur salon, espace des discussions, et de leur salle de bain, pièce de l'intime, est ce qui est le plus pénible sur la durée. Ainsi, Cécile, 35 ans, vit dans un studio ouvert avec une salle de douche sans porte. Quand elle veut se doucher, elle demande à son hébergé d'attendre sur le trottoir et réciproquement. La cuisine représente quant à elle une sphère particulière permettant des moments de confidences et de partage. C'est un espace où les hébergeurs se permettent de poser des questions à leurs hôtes, alors que le plus souvent les programmes et les structures organisant l'hospitalité demandent expressément aux hébergeurs de ne pas en poser sur les parcours et les projets. La relation se construit souvent autour d'un repas pris en commun, l'étranger devient alors un invité. Bien accueillir pour nombre d'hébergeurs signifie bien nourrir et en quantité : *c'est des ados, ça te vide le frigo en moins de deux*, en rigole Sandrine, 34 ans. Autant de détails qui posent dès le départ l'hébergeur en adulte à la fois protecteur et distant, chargé de nourrir et de protéger la personne qu'il accueille sans lui poser de questions et sans s'immiscer dans sa vie.
- 11 En outre, tous les hébergeurs, lors des premiers accueils, s'organisent pour être présents chez eux plus tôt en soirée ou toute la journée lorsque c'est possible. Accueillir chez soi engage un changement de rythme de vie et de travail. Stéphanie, 32 ans, adapte ses horaires et évite de faire des nocturnes à son emploi. Léa, 23 ans, *rentre plus tôt le soir et se lève plus tôt le matin pour partager un petit déjeuner*. Certains s'efforcent d'adopter un mode de vie plus sain « *pour montrer le bon exemple* », comme le précise Maurice qui s'interdit de fumer dans son appartement lorsqu'il reçoit des mineurs. Des aménagements qui s'avèrent rapidement pesants aux hébergeurs lorsque cela dure. Alors que l'engagement devait être léger, il devient éprouvant. Lorsque l'intimité se trouve trop envahie ou que les aménagements paraissent trop contraignants, les hébergeurs arrêtent d'accueillir tel Florian qui arrête d'héberger lorsqu'il est en couple ou Isabelle qui a cessé son engagement deux semaines avant d'accoucher et durant les premiers mois de vie de son enfant.
- 12 À l'inverse, les hébergeurs demandent aux jeunes de respecter des horaires quant à leur retour au foyer. Dans ce quotidien partagé, une nouvelle étape et des questionnements émergent lorsqu'il s'agit de remettre, ou non, un double des clés au jeune accueilli.

Donner ou non la clé de son logement : une décision équivoque

- 13 Donner ou ne pas donner les clés est une réflexion au cœur de la relation d'hospitalité. Source de problème et de questionnement, elle est régulièrement débattue par les protagonistes. Pour les hébergeurs, donner ses clés est la preuve d'une confiance absolue, pour les hébergés, c'est l'assurance d'être libre de ses mouvements. Clémentine, 37 ans, a accueilli deux mineurs quelques semaines. Les premiers jours, elle n'a pas osé laisser une clé, préférant leur donner rendez-vous en bas de chez elle, parfois très tard, selon ses impératifs professionnels et sociaux. Lorsqu'elle est partie

en voyage, elle a laissé ses clés à l'un des deux pour qu'il arrose les plantes et nourrisse son chat. À son retour, elle lui a proposé de garder les clés par commodité.

- 14 Ne pas donner les clés, c'est rester le maître des lieux, une manière de contrôler les allers et venues. Tant que l'hébergé n'a pas accès aux clés, il reste l'invité provisoire (Gotman, 2001), l'étranger de passage. La majorité des hébergeurs rencontrés, après un temps de crainte et de réticence, décide de laisser un double des clés. David, 42 ans, raconte :

ce qui m'effrayait au début c'était les clefs ; ce que disaient les coordinatrices c'était « vous partez avec les jeunes et vous leur donnez un rendez-vous le soir pour rentrer ». Moi j'ai trouvé ça assez dur car je pars assez tôt, vers 7h30 et je trouvais ça un peu dur si je rentre à 20 heures. Mais j'étais pas trop rassuré de laisser les clés mais ça m'obligeait aussi à rentrer relativement tôt. Maintenant je ne me pose pas trop la question.

Remettre les clés à l'autre, c'est accepter de perdre un peu de souveraineté chez soi.

- 15 Tant que l'hébergé n'a pas les clés, l'hébergeur reste l'obligé de la personne accueillie en devant adapter son emploi du temps aux obligations morales de l'accueil, c'est-à-dire de ne pas laisser tard son « invité » dehors. La remise des clés est pour beaucoup d'hôtes un moment fort dont tous se souviennent. Laisser les clés, au-delà d'être un gage de confiance, est un gain de liberté de mouvement et un confort d'accueil pour les hébergeurs. C'est en cela que donner ou non sa clé est une décision équivoque : d'un côté en choisissant de ne pas remettre un double à son hôte, l'accueillant maintient une forme de contrôle sur son espace et sur l'hébergé, tout en augmentant ses contraintes, de l'autre côté, en donnant sa clé, l'hébergeur perd de son pouvoir, recompose l'accessibilité à son logement, mais gagne en liberté. C'est d'ailleurs avant tout pour gagner en liberté et se dégager des contraintes de l'accueil que les hébergeurs se décident à confier les clés, concluent-ils tous.

Éduquer versus se plier aux règles de bienséance

- 16 En ouvrant son foyer, les hôtes humanisent les figures des migrants relayées par les réseaux sociaux, les reportages télévisés ou les discours politiques. Madi, Mohamed, Abou, Sekhi, Ahmed... ont des histoires, des familles, des blessures, des rêves et des envies. En quelques heures, les hébergeurs passent du sentiment d'impuissance à une prise sur le réel. En quelques jours, ils découvrent, à travers la personne hébergée, non seulement les réalités de la migration mais aussi la violence administrative et institutionnelle.
- 17 Irrémédiablement, les hébergeurs établissent des règles pour surmonter l'épreuve de la cohabitation (Gerbier-Aublanc et Masson Diez, 2019). Outre le fait de demander au jeune de respecter les horaires, les hébergeurs en mettent d'autres en place : ne pas parler trop fort au téléphone dans les espaces communs et après une certaine heure, faire son lit tous les jours, ranger la couette et replier le canapé lorsque la personne dort dans le salon. Si ces premières règles permettent le vivre-ensemble dans un espace partagé, d'autres, souvent structurées par l'âge du jeune, peuvent l'assigner à sa place d'enfant. Ainsi Véronique, 53 ans, qui héberge régulièrement un ou deux jeunes simultanément, raconte : *il ne faut pas hésiter à leur dire d'enlever leurs capuches, d'aider comme de passer l'éponge, ou de faire la vaisselle.*

- 18 Lorsque les jeunes sont en recours auprès d'une autorité judiciaire et que les démarches de reconnaissance promettent d'être longues, les hébergeurs organisent la scolarisation et les devoirs des hébergés. Mia et son compagnon Louis, 60 ans tous les deux, ont fait les démarches pour scolariser les deux jeunes qu'ils ont hébergé six mois. Bruno, 42 ans, qui héberge *a minima* cinq jeunes chez lui toute l'année, autorise ses hôtes à rester la journée dans l'appartement à condition qu'ils étudient. Il s'est procuré des livres de niveau lycée et a récupéré plusieurs ordinateurs portables pour faciliter l'organisation de chacun.

Une relation ambiguë

- 19 Une fois définies les règles et les nouvelles habitudes nécessaires à une cohabitation sereine, comment s'instaure la relation entre les personnes accueillies et les personnes accueillantes ? Même si le déclencheur de l'hospitalité peut être ponctuel et matériel, lorsque l'hospitalité se poursuit sur la durée avec les mêmes personnes, elle nécessite une relation (Gotman, 2001). Dès lors, s'agit-il d'une relation amicale, familiale ou éducative ?

Les changements d'hôtes ou l'impossible relation

- 20 Mamadou, en cinq mois, a vécu chez plus d'une dizaine d'hébergeurs différents. S'il a su s'adapter à chaque foyer, à chaque nouveau fonctionnement, ces déménagements et ces changements sont épuisants. Georges, Guinéen, avait 15 ans quand il a commencé à être hébergé. Il a souffert de ces déménagements multiples.

Tu t'adaptes. Tu arrives et tu ne sais pas trop ce qu'il faut faire ou pas faire. Il a oublié chez combien de personnes il a vécu, une fois c'était une semaine, une fois c'était deux mois, une fois c'était quelques nuits...

Face à cette succession d'hébergeurs, tisser des relations s'avère, pour certains, impossible. Ils estiment se lier avec une ou deux familles, notamment la première où ils auront pu s'installer quelques jours. Face aux autres hébergeurs, ils fuient la relation et évitent la rencontre. Les hébergeurs notent la même difficulté à faire face à la masse des jeunes qu'ils accueillent. Comme eux, ils n'investissent le lien social qu'avec les premiers ou avec ceux qui restent quelques temps. Hôtes accueillants comme hôtes accueillis ont l'impression que la relation n'est qu'un éternel recommencement.

- 21 Le plus souvent, la relation commence à travers le récit de soi qui apparaît alors comme l'acte de réciprocité par excellence (Gerbier-Aubanc, 2018) telle une monnaie d'échange (Castel, 1995). Cette réciprocité inscrit un mouvement contradictoire : elle permet d'atténuer l'asymétrie de la relation d'hospitalité (l'un reçoit et l'autre est reçu) en faisant passer l'étranger à un statut d'un hôte (Gotman, 2001) mais elle l'accentue en imposant le récit de soi à l'un et la liberté du silence à l'autre. Quoi qu'il en soit, le récit biographique peut s'avérer éprouvant pour les migrants (Gerbier-Aubanc et Masson Diez, 2019) et c'est afin de s'y soustraire que certains prennent leurs distances vis-à-vis de leurs hôtes. Paloma, 9 ans, dont les parents hébergent des jeunes résume parfaitement l'enjeu de la construction de la relation par la parole : *certains c'est un peu comme des amis, d'autres c'est rien du tout parce qu'ils ne parlent pas.*

- 22 Quoi qu'il en soit, certaines relations arrivent à se tisser. Pour Sara, 37 ans, *l'hébergement est parfois psychologiquement fatigant. C'est difficile car un lien fort se forme inévitablement*. Des liens forts et sincères. Des relations pérennes. Ainsi certains jeunes viennent fêter leurs anniversaires chez leurs hôtes, reviennent passer des weekends après leur prise en charge ou passent des vacances avec ces derniers. Pourtant jeunes comme hôtes ont du mal à définir et qualifier cette relation faite d'aide, de rapports de pouvoir et de dépendance mais aussi de confidences, d'intimité et de séduction, ce qui crée un certain malaise pour quelques hébergeurs. Pour dépasser ces eaux troubles, tous créent du familier.

Faire du jeune homme un enfant : une posture maternelle rassurante

- 23 Maurice, hébergeur de 24 ans, ne sait pas qualifier la relation établie avec ses hôtes mais il sait qu'elle n'est pas égalitaire. Ce n'est

pas comme des amis parce qu'on a pas les mêmes cultures et c'est moi qui héberge donc on était pas dans un rapport d'égal à égal.

Pour Clémentine, 30 ans, les choses sont aussi compliquées. Si au début de l'hébergement de Saliou et Erik, elle a eu l'impression de vivre avec deux petits cousins,

je leur donnais des conseils, de faire attention à leurs fréquentations, je fume mais je ne leur donnais pas de cigarettes car je les trouvais trop jeunes ;

la relation dévie avec Saliou après le départ d'Erik. Assez vite, des jeux de séduction s'instaurent et des sentiments ambigus s'installent chez Clémentine. Mal à l'aise, elle demande à l'association d'organiser le départ de Saliou.

- 24 Le rapport de genre, d'âge et de race est omniprésent dans la relation d'hospitalité avec des jeunes exilés. Les hébergés sont les premiers à le noter, *c'est toujours des femmes, des femmes blanches*⁷ qui les accueillent. En face, la majorité des hébergés sont de jeunes noirs⁸. L'accueil chez soi renvoie à une dimension genrée à travers des comportements définis comme féminins, puisqu'héberger signifie aider, soigner, nourrir, protéger : un ensemble de pratiques qui appartient au domaine du *care* (Paperman et Laugier, 2011). Bien que la question du désir apparaisse de temps en temps dans les relations comme dans l'histoire de Clémentine, cette dimension reste taboue, et ce d'autant plus que le militant est pensé comme un être asexué qui évoluerait en dehors du système de genre (Fillieule, Mathieu, et Roux, 2007). Par conséquent, si le militant est asexué, l'hébergé ne peut être doté de désir. Pour être assimilé à un être sans désir sexuel, il doit être assigné par les hébergeurs et les coordinatrices à une place d'enfant. En outre, la majorité des hébergeurs sont des femmes, et nombre d'entre elles se réfèrent souvent à leur fonction de mère ou à leur désir d'être mère pour justifier de leur engagement, et la seule relation possible pour elles devient alors la relation maternelle.
- 25 Pourtant cette relation maternante met mal à l'aise les accueillants. Léa, 22 ans, ne veut pas imposer trop de règles, *moi je suis pas éduc' spé donc si le mec, il me dit qu'il veut boire une bière et fumer une clope, je vais pas lui dire non. Je pense que je ne suis pas sa mère*. À l'inverse, Clémentine, s'interdit d'embrasser les jeunes, de leur poser des questions et de rentrer dans la chambre qu'ils occupent. Même si elle répète, *je ne suis pas leur maman ou leur tante*, les mater en préparant une soupe chaude ou en lavant leur linge est la seule manière d'entrer dans une relation qu'elle estime maîtriser et qui dans le même mouvement les confinent dans leur rôle de femme, de mère, de parente.

J'ai vite compris que le matin, ils préféraient du lait au chocolat que du café, résume Laurianne quand elle cherche à justifier le fait que ces jeunes hommes sont avant tout des enfants. Utiliser un vocabulaire lié à la jeunesse et à l'enfance permet de poser un cadre qui permet la justification de l'hébergement. Il paraît normal, aux yeux des hôtes accueillants et des aidants interrogés, pour une femme d'accueillir un enfant. Cependant, cette justification trouve ses limites dans la pratique et face à la réalité, notamment lorsque l'hébergé ne renvoie pas une figure enfantine.

- 26 Lors du *briefing* aux nouveaux hébergeurs, les consignes sont claires :

vous n'êtes pas un hôtel ni une famille d'adoption, vous êtes ni l'oncle, ni le tonton, ni le frère, ni le père, ni un cousin... tout ce qui est proposé doit viser à donner plus d'autonomie. Il faut à tout prix éviter la dépendance, la dépendance financière, affective, morale...

Autant de consignes qui visent à maintenir les jeunes hébergés dans une dynamique et qui doit éviter aux hôtes d'établir une relation parents-enfants. Pourtant, dans la réalité de la vie sous un même toit, ces principes ne tiennent pas. Car, si cette injonction à l'autonomisation des jeunes révèle la crainte que les hébergeurs les maternent trop, la relation parent-enfant vise elle aussi l'apprentissage d'autonomie et d'indépendance par les enfants. Et c'est là un des effets paradoxaux de l'accueil privé : si au départ les jeunes hébergés semblent perdre de l'autonomie à cause des codes et des règles de vie commune, ils en acquièrent une autre pour la suite de leur parcours (découverte de la vie « à la française », apprentissage du français, entretien d'un appartement ou d'une cuisine...).

Une reconstruction symbolique de la parenté

- 27 Le référentiel utilisé par les hôtes est en effet plus souvent lié à des relations familiales qu'à des relations amicales. Les hébergés utilisent les prénoms de leurs logeurs ou des mots comme « oncle », « tante », « petite maman », « maman », « grande sœur » ou « tata ». Les hébergeurs, quant à eux, parlent de « gamins », « gosses », « ados », « minots » puis appellent les jeunes par leur prénom une fois que la relation s'établit. La relation n'est possible qu'après un temps d'apprentissage, de rencontre et découverte qui passe pour tous par l'utilisation du prénom. *Ceux qui restent peu, en premier on oublie leur prénom et leur visage*, remarque Guillaume, 31 ans. Morgane, 27 ans, affirme [s']organiser presque comme une mère de famille, lorsqu'elle accueille des mineurs. Lison, 34 ans, estime, elle aussi, que son engagement a des conséquences sur sa vie : *sûrement de la même manière que si j'avais eu des enfants, mais ponctuellement*. Il s'instaure alors un lien de quasi-parenté entre accueillants et accueillis. Les premiers se substituent aux familles restées au pays tandis que les seconds deviennent en quelque sorte les nouveaux « enfants », et ce d'autant plus lorsqu'ils occupent les lits des enfants biologiques partis ou en garde partagée, les « frères » ou « sœurs » des personnes les accueillant. Mamadou parle de Thérèse son ancienne hébergeuse « comme une mère ». Ces liens de quasi-parenté sont officialisés parfois à l'issue de l'accueil : Laurianne est devenue la marraine républicaine de John, 16 ans. Camille vient d'engager les démarches pour devenir Tiers Digne de Confiance de Safy. David, hôte de Georges, 17 ans, a quant à lui reçu une délégation tacite de l'autorité parentale par le père de ce dernier resté au pays, suite à diverses conversations téléphoniques.

- 28 Sans devenir une vraie famille, les hébergeurs deviennent pour beaucoup des parents de substitution, des parents de transition en attendant la prise en charge par l'aide sociale à l'enfance. Certains hébergeurs sont conscients des conséquences lorsqu'une relation parentale peut s'instaurer. Ils précisent, le plus souvent, « je ne veux pas jouer le rôle de parents » mais les principes ne résistent pas à la pratique. C'est une réalité et des difficultés du quotidien que les jeunes migrants ne peuvent conter à leurs parents biologiques lorsqu'ils sont toujours en lien. En quelque sorte, et pour reprendre les mots d'une hébergeuse, ils sont des adultes qui les regardent comme des adolescents en leur demandant de rentrer à l'heure, de prévenir de leur retard, de ranger leurs affaires et de baisser la musique.
- 29 Mais tout ceci demeure inexistant officiellement et administrativement. En effet, pour être pris en charge le jeune doit être non seulement mineur mais aussi isolé ; il est donc demandé aux hébergeurs de rester invisibles. Leur adresse ne doit apparaître nulle part, le soutien matériel comme affectif doit être tu auprès des institutions. *Il n'a jamais parlé de moi à son avocat... mais il fait partie de la maison ; il a les clés et vient passer des week-ends*, raconte Marlène, hébergeuse de 61 ans. Des relations qui ne sont pas toujours racontées aux familles restées au pays. Ainsi Ibrahim, qui a été hébergé plus d'un an chez des femmes, n'a jamais rien raconté à ses proches,

j'ai jamais dit car ils pensent que c'est une mauvaise histoire que tu vas sortir avec la personne ou qu'elle va t'exploiter. Tu dis pas tout. J'ai juste dit il y a des femmes qui m'ont aidé mais j'ai pas tout dit. C'est pas les codes et les mêmes mentalités. Une femme qui vit seule chez nous, on pense souvent que c'est une mauvaise femme.

Conclusion : une relation inqualifiable

- 30 Pour Anne Gotman, l'hôte est un membre « naturel » et non pas familial (2001). La relation qui s'instaure entre les hôtes oscille, malgré les difficultés de la cohabitation quotidienne et les chocs moraux traversés par les hébergeurs, entre une relation d'amitié et une relation familiale plus parentale qu'une relation d'aide éducative. Pour autant, cette quasi-parentalité n'est que partielle. Pour les hébergés, tout cela demeure étrangement « bizarre ». John, 15 ans, répète : *c'est bizarre des gens qui t'hébergent comme ça, tu les connais pas, ils te connaissent pas*. Si aucun, ni hôtes accueillants ni hôtes accueillis, ne trouve de termes appropriés pour définir la relation qui les unit, c'est en partie parce que les grilles de lecture classiques des relations ne sont plus suffisantes. Ces nouveaux cohabitants font face à une relation indéfinissable, hors catégorie, chargée de trop d'incertitudes pour les jeunes. Sans charte et sans engagement écrit par les uns ou par les autres, les jeunes hébergés sont menacés de retourner à la rue à tout instant. En effet, le cadre spatio-temporel de l'accueil dans ces solidarités informelles et privées n'est pas posé. Les hébergés peuvent rester deux jours comme neuf mois chez leurs hôtes.
- 31 Durant l'hébergement, le jeune est assigné par divers pratiques et aménagements spatiaux à une place d'enfant. Les pratiques d'hospitalité des dernières années (Ollitrault, 2018 ; Babels, 2019 ; Gerbier-Aublanc, 2019) semblent dessiner une montée en politique des engagements : les hébergeurs, souvent primo-engagés et éloignés des politiques migratoires, deviennent, en étant transformé par leurs engagements, militants de la cause des étrangers. La réalité concernant les hébergeurs des mineurs

étrangers isolés est un peu différente. Assigner les hébergés à des enfants soulèvent deux questions : soit les hébergeurs pointent, par leurs actions, les carences d'un État défaillant, soit ils évitent de reconnaître la portée politique de leur action dans le sens où *tant que j'aide un enfant j'ai le droit car c'est vital*. S'ils cherchent à tout prix à se persuader que les jeunes sont de « vrais » enfants et à dépolitiser leur engagement par leurs discours, les pratiques et l'intime les rattrapent. L'hospitalité, par les effets de cet engagement sur l'intime, ne peut qu'être politique.

BIBLIOGRAPHIE

- Ager, Michel (2017) L'hospitalité aujourd'hui. Une question anthropologique, urbaine et politique, in Boucheron, P. (dir.) *Migrations, réfugiés, exil*, Paris, Collège de France ; éditions Odile Jacob, pp. 317-333.
- Akoka, Karen ; Carlier, Marine ; De Coussemaker, Solange (2017) Ce n'est pas une crise des migrants mais une crise des politiques d'hospitalité, *Revue Projet*, vol. 360, n° 5, pp. 77-83.
- Babels (2019) *Hospitalité en France : mobilisations intimes et politiques*, Paris, Le passager clandestin, 153 p. (La bibliothèque des frontières).
- Castel, Robert (1995) *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 490 p. (L'espace du politique).
- Coutant, Isabelle (2018) *Les migrants en bas de chez soi*, Paris, Éditions du Seuil, 217 p.
- Fillieule, Olivier ; Mathieu, Lilian ; Roux, Patricia (2007) Introduction. *Politix*, n° 78, pp. 7-12.
- Gerbier Aublanc, Marjorie ; Masson Diez, Evangeline (2019) Être accueilli chez l'habitant : de l'hébergement-épreuve à la cohabitation-tremplin pour les migrants, *Rhizome*, n° 71, pp. 51-60..
- Gerbier-Aublanc, Marjorie (2018) Un migrant chez soi, *Esprit*, n° 7-8, pp. 122-29.
- Gerbier-Aublanc, Marjorie (2019) *Les logiques de l'hospitalité individuelle à Paris*, Paris, ANR Babels & Mairie de Paris.
- Gotman, Anne (2001) Le sens de l'hospitalité : Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre. Paris, P.U.F., 507 p. (Le lien social).
- Ollitrault, Chloé (2018) Le choix de l'hospitalité. Discours et parcours des ménages accueillant des exilés à domicile, Paris, EHESS
- Mém. Master II : Sociologie Générale : EHESS : 2018.
- Paperman, Patricia ; Laugier, Sandra (2011) *Le souci des autres. Éthique et politique du "care"*, Paris, EHESS, 393 p. (Raisons pratiques, n° 16).
- Pitt-Rivers, Julian (1977) The law of hospitality, In Pitt-Rivers, J. (ed.) *The Fate of Shechem or The Politics of Sex : Essays in the Anthropology of the Mediterranean*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 94-112.

Przybyl, Sarah (2019) Qui veut encore protéger les mineurs non accompagnés en France ? De l'accueil inconditionnel d'enfants en danger à la sous-traitance du contrôle d'étrangers indésirables, *Lien social et Politiques*, n° 83, p. 58.

NOTES

1. Tous les prénoms ont été modifiés.
2. Ce terrain a été mené dans le cadre d'une thèse en sociologie des migrations sur l'hospitalité privée de mineurs isolés non reconnus mineurs, qui a bénéficié du soutien de l'ICM. Cette enquête s'appuie, entre autres, sur des entretiens approfondis menés auprès de 40 hébergeurs et 20 hébergés ainsi que sur 121 questionnaires de 45 questions remplis par des hébergeurs affiliés à une association parisienne. Cette structure a été créée deux mois après l'été 2015 par des parisiens et des franciliens engagés dans les campements auprès des exilés.
3. Enquêté numéro 107 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, divorcé, 2 enfants.
4. Enquêté numéro 95 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, mariée, deux enfants.
5. Enquêté numéro 103 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, mariée, 1 enfant.
6. Dans le cadre de mon terrain, 34 % des hébergeurs accueillent dans leur salon et 11 % dans leur propre chambre. Les 55 % autres enquêtés hébergent dans une chambre mise à disposition (chambre d'amis, bureau transformé en chambre, chambre d'enfant absent...).
7. Sur mon terrain parisien d'étude, 78 % des hébergeurs sont des femmes en couple, célibataire, avec ou sans enfant à charge.
8. Sur mon terrain parisien d'étude et à partir des éléments relevés par les coordinatrices à partir des déclarations des jeunes, 89,8 % des hébergés entre 2015 et 2017 dont la nationalité a été renseignée sont originaires d'un pays d'Afrique subsaharienne. Les trois pays les plus représentés sont la Guinée (30 % des mineurs), le Mali (25,7 %) et la Côte d'Ivoire (21,8 %).

RÉSUMÉS

Les interventions d'aidants non professionnels et souvent non affiliés sont de plus en plus nombreuses auprès des jeunes exilés que ce soit dans le domaine de l'accueil, de l'accompagnement ou encore de l'hébergement. L'hébergement chez soi est la forme la plus ordinaire et la plus engageante de ces pratiques d'hospitalité et de soutien et elle se déploie, pour les jeunes exilés, le plus souvent en dehors des cadres contractualisés et financés des programmes associatifs. Pour autant, pour de nombreux hébergeurs peu ou pas connectés aux sphères militantes et aux pratiques associatives et des politiques migratoires, il s'agit d'un premier engagement, un acte perçu, à son départ, comme non contraignant et efficace. À partir d'une recherche doctorale réalisée entre 2016 et 2018 à Paris auprès de 140 hébergeurs, il est proposé, dans cet article, d'interroger la relation d'hospitalité du point de vue des hébergeurs, c'est-à-dire à partir de leurs discours et pratiques, et comment cette relation a des effets sur leur engagement.

INDEX

Index géographique : France, Paris

Mots-clés : jeunes, exilés, accueil, logement, hospitalité, action citoyenne

AUTEUR

ÉVANGELINE MASSON DIEZ

 <https://idref.fr/131340492>

Doctorante en sociologie des migrations, DynamE (Strasbourg) – fellow IC Migration

evangelinemd@gmail.com